



Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier Verdun St Mihiel

Verdun, le mardi 30 juillet 2019

OBJET : Préavis de grève illimitée

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève illimitée à partir du 7 Août 2019 conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Sous réserve de solutions satisfaisant les personnels concernés, et intervenues dans le cadre des dispositions prévues par le Code du Travail, la cessation concertée du travail prendra effet à 23h59 heures le 6 Août 2019.

Nous soutenons la volonté du personnel des Urgences, du SMUR et du SAMU 55 du Centre Hospitalier de Verdun St Mihiel de voir s'ouvrir très rapidement une négociation constructive, en vue du règlement de leurs revendications concernant, notamment :

1. Le manque d'effectifs.

Les effectifs au SAU sont insuffisants la nuit : nous demandons 5 IDE et 2 AS (ou 1 AS et 1 brancardier), et la présence d'un agent d'accueil H24.

Il manque un poste d'ARM au SAMU. Et nous attendons l'organisation de concours pour que les contractuels puissent accéder à la position de stagiaire.

2. Les heures supplémentaires.

L'augmentation du nombre des heures supplémentaires est la preuve flagrante du manque de personnel. Nous réclamons que ces heures soient payées ou récupérées. Elles représentent 1 ETP IDE et 1 ETP ARM.

3. Le manque de lits d'aval

Le nombre de passages au SAU est en augmentation constante, alors que les lits d'aval diminuent. Nous exigeons l'arrêt de la suppression des lits, et l'arrêt des fermetures de lits estivales.

4. Une meilleure gestion de l'affluence des patients

Pour améliorer les flux, nous demandons de répondre aux critères de la SFMU (sorties le matin, salon d'attente) et plus de personnel dans les services d'aval.

5. L'augmentation de l'agressivité et problème de la sécurité

Face à l'exacerbation de l'agressivité (physique et verbale) des patients et des familles, nous demandons un agent de sécurité qui peut intervenir en cas de nécessité, car ce n'est pas le rôle des agents sécurité incendie. Nous souhaitons une procédure simplifiée pour déposer des plaintes. Nous réclamons une solution pour la porte du SAS qui est toujours ouverte.

6. Une solution au problème des ambulances

Les retours à domicile des patients sont un réel problème. Il est difficile de trouver une ambulance la journée ; et très souvent la nuit, les retours à domicile sont impossibles. Le nombre de transferts (coro, UNV, gastro,...) s'intensifient. Nous demandons une ambulance disponible H24 pour le SAU et le SAMU.

Dans l'attente, nous vous demandons de respecter le droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation

Notre syndicat CGT du Centre Hospitalier de Verdun St Mihiel rappelle que son organisation sait prendre ses responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades, dans la limite des moyens humains et matériels.

Sous réserve de solution satisfaisant les personnels concernés, la cessation concertée du travail prendra effet **le Mardi 6 Août 2019 à 23h59**

Ce préavis de grève couvre la période du 30 Juillet au 6 Août à 23h59.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT CHVSM

La secrétaire générale
Mme SOPHOCLE Christiane

Pe
